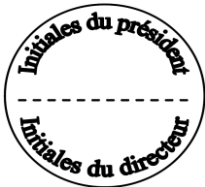




No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>Séance ordinaire du lundi 18 novembre 2013</p> <p>Province de Québec Comté Richelieu Commission scolaire de Sorel-Tracy École secondaire Fernand-Lefebvre Conseil d'établissement</p> <p>Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre tenue le 18 novembre 2013, à 19h00, à l'école secondaire Fernand-Lefebvre au 265, rue De Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 4A5, à laquelle sont présents et forment quorum les membres suivants :</p> <p>Parents : M. Antoine Busatta M. Clément Delisle, président & substitut au Comité de parents Mme Chantal Fontaine, secrétaire Mme Geneviève Gagné Mme Linda Joyal, déléguée au Comité de parents M. David Tessier, vice-président</p> <p><u>Membres du personnel</u></p> <p>Professionnel : Mme Suzanne Frenette</p> <p>De soutien : M. Jean Mathieu</p> <p>Représentante de la communauté : Mme Micheline Leboeuf (second poste, à venir)</p> <p>Représentants du Conseil étudiant : M. Zachary Gemme, 4^{ème} secondaire M. Mohamed Laddi, 5^{ème} secondaire</p> <p>Ainsi que : M. Denis Leroux, directeur Mme Mireille Philippet, commissaire</p> <p>Absences motivées : Mme Sonia Gagnon, parent</p> <p>Absences non motivées : Mme Lucie Bouchard, parent</p>
<p>Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p>	<p>1.0 M. Clément Delisle, président, accueille les membres, constate le quorum (un minimum de 7 présences, dont 4 parents) et ouvre la séance. Il est 19h05.</p> <p>Le quorum a été basé sur un nombre de 13 membres convoqués (parents, personnel professionnel, personnel de soutien, représentante de la communauté et représentants des étudiants), car tout le personnel enseignant a démissionné en bonne et due forme du Conseil d'établissement.</p>
<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour CE 2013-11-365</p>	<p>1.1 Il est proposé par M. David Tessier d'adopter l'ordre du jour suivant :</p> <p><u>1. Sujets statutaires</u></p> <p>1.0 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2013 1.3 Suites au procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2013 1.4 Période de questions du public 1.5 Informations de l'O.P.P.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>1.6 Rapport du Conseil étudiant 1.7 Rapport de la déléguée au Comité de parents 1.8 Rapport du président 1.9 Correspondance</p> <p><u>2. Sujets de décision</u> 2.1 Activités d'autofinancement 2.2 Sorties éducatives 2.3 Convention de gestion 2013-2014 2.4 Révisions budgétaires 2013-2014</p> <p><u>3. Sujets de développement et d'information</u> 3.1 Évaluation de la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 3.2 Communication électronique aux parents 3.3 Douches (température de l'eau et rafraîchissement des lieux) 3.4 Circulation dans le rond point 3.5 Bulletin scolaire 3.6 Soirée de rencontre parents-enseignants</p> <p><u>4. Levée de l'assemblée</u> 4.1 Projet de contenu de la prochaine assemblée 4.2 Date et heure de la prochaine assemblée 4.3 Levée de l'assemblée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2013 CE 2013-11-366</p>	<p>1.2 Le procès-verbal a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation. Il est proposé par Mme Linda Joyal d'adopter le procès-verbal tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Suites au procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2013</p>	<p>1.3.1 Page 4, Point #2.5 – Membres de la communauté - Mme Nicole Teasdale nous remercie de l'avoir invité à se joindre à nous, mais, par manque de disponibilité, elle ne pourra pas accepter notre invitation; - M. Leroux contactera M. Frédéric Provencher, tel que proposé lors de notre rencontre du 7 octobre dernier.</p> <p>1.3.2 Page 5, Point #2.6.2 – Activités organisées par la vie étudiante - Comme le voyage à Orlando n'aura pas lieu, la course de 1 km / 5 km et le triathlon seront organisés sans faire de profit.</p>
<p>Questions du public</p>	<p>1.4 Vingt-huit (28) membres du personnel enseignant se sont alors joints à la rencontre. Mme Martine Péloquin et M. Keven Masson se sont partagé la lecture d'une lettre nous informant de la problématique occasionnée par les changements apportés, depuis le début de l'année scolaire, à la tâche éducative des enseignants, soit le BCD. En résumé, les enseignants demandent de garder le statu quo et d'être plus consultés sur le sujet. Quelques questions ont été posées aux enseignants par les membres du Conseil d'établissement.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

		Une copie de la lettre a été remise aux membres du Conseil d'établissement qui le désiraient.
Informations de l'O.P.P.	1.5	Aucune.
Rapport du Conseil étudiant	1.6	<p>M. Zachary Gemme nous résume ce qui s'est passé depuis notre dernière rencontre.</p> <p>A) Le Conseil étudiant est maintenant formé, et trois (3) rencontres ont eu lieu jusqu'à maintenant.</p> <p>B) Activité de l'Halloween</p> <ul style="list-style-type: none">- Descente de la rampe;- Kiosque photos;- Bonbons remis (préalablement approuvés par la direction). <p>C) Page <i>Facebook</i> officielle</p> <ul style="list-style-type: none">- Cela pourra servir pour faire de la publicité pour les différentes activités, mais les élèves devront annoncer eux-mêmes leur activité (les membres du Conseil étudiant ne courront pas après)- Mme Hélène Cournoyer est la personne responsable adulte de cette page. <p>Le Conseil étudiant est à l'écoute des élèves et leur permet de s'exprimer. Voici les points les plus souvent émis...</p> <p>D) Les postes d'ordinateurs à la bibliothèque</p> <ul style="list-style-type: none">- Il y a seulement deux (2) ordinateurs disponibles pour tous les élèves;- L'an passé, le local d'ordinateurs était disponible aux élèves... et il est demandé que ce soit pareil cette année→ M. Leroux mentionne qu'il travaille à ouvrir le local A-105. À suivre. <p>E) Les fumeurs dérangent les autres élèves</p> <ul style="list-style-type: none">- Il y a souvent des élèves qui fument sous le pavillon;- Il est demandé à ce que les fumeurs soient éloignés des entrées de l'école→ M. Leroux indique qu'il y a 2 inspecteurs du tabac à l'école, et que eux-seuls sont autorisés à émettre des contraventions aux fumeurs (élèves ou adultes) qui ne respectent pas la zone d'interdiction de fumer (Mme Sylvie Durocher et M. Jean Mathieu);→ M. Mathieu mentionne qu'il faudrait faire un blitz pour rappeler, à tout le monde, les règles à ce sujet;→ Certains endroits précis sont tolérés pour éviter que les gens ne se retrouvent dans la rue pour fumer;→ À suivre à la prochaine rencontre. <p>F) Température dans l'école</p> <ul style="list-style-type: none">- Depuis l'arrivée du temps plus froid, il y a certaines zones dans l'école où le chauffage est insuffisant : surtout dans le coin des casiers près de la porte du côté du terrain de football (mal fermée ou mal isolée), dans les locaux d'éthique de même que dans d'autres locaux;- Il est suggéré, aux représentants du Conseil étudiant, de noter le local exact où le froid est ressenti pour mieux aider à régler la situation→ M. Leroux fera vérifier cela et nous fera un suivi à la prochaine rencontre.



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

Rapport de la déléguée au Comité de parents	1.7 Mme Linda Joyal n'a pu assister à la rencontre du Comité de parents du mercredi 13 novembre dernier car la rencontre parents-enseignants avait lieu le même soir.
Rapport du président	1.8 Aucun.
Correspondance	1.9 Aucune.
Activités d'autofinancement CE 2013-11-367	<p>2.1 M. Denis Leroux remet à chacun des membres sept (7) feuilles de demande d'autorisation pour activité d'autofinancement.</p> <p>2.1.1 <u>Recherche de commanditaires (AA/13-14/03)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne responsable : Daniel Hamel - But : Amasser des fonds pour défrayer le coût d'inscription à des tournois de basketball sur la scène provinciale (env. 450\$ par tournoi), de même que le coût d'inscription pour faire partie d'une équipe de niveau D1 (provincial) (893\$ par joueuse) - Revenus anticipés : 2,000\$ - Date : tout le mois de novembre. <p>2.1.2 <u>Campagnes d'emballage au Super C, au Maxi et au Patrick Morin (AA/13-14/04)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne responsable : Ginette Boisvert - But : Amasser des fonds pour le voyage communautaire des élèves de 4^{ème} secondaire du PPCS (campagne collective) - Revenus anticipés : 3,000\$ par campagne - Dates : Selon la disponibilité des commerces. <p>2.1.3 <u>Vente d'articles Humeur (café, chocolat noir) (AA/13-14/05)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne responsable : Ginette Boisvert - But : Amasser des fonds pour le voyage communautaire des élèves de 3^{ème} et 4^{ème} secondaire du PPCS (campagne individuelle) - Revenus anticipés : Entre 45% et 50% des ventes selon le produit choisi - Dates : En novembre 2013 et Avril 2014 - Note : si un élève ne participe pas au voyage communautaire, la somme qu'il aura recueillie sera transférée dans le compte collectif et sera répartie parmi les élèves participants. <p>2.1.4 <u>Vente de cartes FundScrip (AA/13-14/06)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne responsable : Ginette Boisvert - But : Amasser des fonds pour le voyage communautaire des élèves de 3^{ème} et 4^{ème} secondaire du PPCS (campagne individuelle) - Revenus anticipés : Remise de 3% à 10% sur la vente de cartes - Dates : En novembre 2013 et Mai 2014. <p>2.1.5 <u>Calendrier cheerleading/football 2014 (AA/13-14/07)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne responsable : Anne Savard - But : Amasser des fonds pour l'achat d'équipement de cheerleading et de football - Activité : Recherche de commanditaires pour financer la réalisation d'un calendrier 2014 dont les élèves de cheerleading et de football sont le sujet + Vente de ces calendriers - Revenus anticipés : 3,000\$



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p>- Date : En décembre 2013.</p> <p>2.1.6 <u>Recherche de dons, sous forme de cartes-cadeaux (AA/13-14/08)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne responsable : Catherine Descôteaux - But : Mise en place d'un système de récompenses au groupe d'apprentissage progressif (GAP) - Revenus anticipés : 800\$ - Dates : 11 novembre 2013 et 13 janvier 2014. <p>2.1.7 <u>Vente de biscuits au pain d'épice (AA/13-14/09)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Personne responsable : Conseil étudiant - But : Amasser des fonds pour les activités organisées par le Conseil étudiant - Revenus anticipés : 100\$ - Date : Dernière semaine d'école avant Noël. <p>Suite aux explications données pour chacune des activités, il est proposé par M. Jean Mathieu d'accepter, en bloc, les sept (7) activités d'autofinancement susmentionnées.</p> <p style="text-align: right;">Accepté à l'unanimité</p>
<p>Sorties éducatives CE 2013-11-368</p>	<p>2.2 M. Denis Leroux remet à chacun des membres une (1) feuille de demande d'autorisation pour sortie éducative.</p> <p>2.2.1 <u>Musée des Abénakis à Odanak (SÉ/13-14/05)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiateur : Ginette Boisvert - Clientèle visée : Élèves de 3^{ème} secondaire du PPCS - But : Acquérir de nouvelles connaissances en lien avec une autre culture dans le cadre de l'ouverture interculturelle - Date : 25 novembre (réservation à venir), départ à 10h10 et retour vers 14h15 - Nombre de places : 55 - Coûts : 26\$ / élève + le transport. Activité défrayée par les frais déboursés par les parents en début d'année - Activité maintenue advenant du mauvais temps. <p>Suite aux explications données pour cette sortie, il est proposé par Mme Suzanne Frenette d'accepter la sortie éducative susmentionnée.</p> <p style="text-align: right;">Accepté à l'unanimité</p>
<p>Convention de gestion 2013-2014 CE 2013-11-369</p>	<p>2.3 Le document <i>Convention de gestion et de réussite éducative</i> a été envoyé par courriel en même temps que l'avis de convocation.</p> <p>M. Denis Leroux nous en fait une lecture rapide. Les différents objectifs de la convention de partenariat sont les suivants :</p> <p>A) Diminuer le taux d'élèves qui sortent sans qualification ni diplôme → Une question est posée : Quel est le taux de tous les diplômés (en 5 ou 7 ans) à notre commission scolaire ? M. Leroux nous fournira la réponse à la prochaine rencontre.</p> <p>B) Augmenter le taux des établissements qui ont élaboré une stratégie de prévention et de traitement de la violence</p> <p>B1) Indicateur : le ratio d'incidents de violence et d'intimidation répertoriés → Cela fait partie de notre plan de lutte contre la violence et l'intimidation.</p> <p>B2) Indicateur : le pourcentage d'élèves qui pratiquent une activité physique hebdomadairement sur l'heure du dîner</p>



No de résolution ou annotation


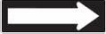
Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

	<p style="text-align: center;">→ C'est difficile à réaliser à cause du conflit entourant les changements apportés à la tâche éducative des enseignants.</p> <p>C) Augmenter la visibilité des activités et réalisations faites à notre école → Entre autres : page <i>Facebook</i>, nouveau site web de l'école (les gens du multimédia y travaillent).</p> <p>D) Améliorer la maîtrise de la lecture chez un plus grand nombre d'élèves → Entre autres : améliorer le coin salon de lecture de la bibliothèque, mettre à jour les livres disponibles sur les rayons.</p> <p>Suite aux explications données, il est proposé par Mme Geneviève Gagné d'adopter la convention de gestion et de réussite éducative, telle que présentée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Révisions budgétaires 2013-2014</p> <p>CE 2013-11-370</p>	<p>2.4 M. Denis Leroux remet, à chaque membre, la révision de la ventilation des allocations budgétaires pour 2013-2014. Il propose que nous le regardions ensemble et que les questions soient posées au fur à mesure.</p> <p>2.4.1 Opérations courantes</p> <p>A) Poste 13003 – Enseignement général sec. 3 Poste 13004 – Enseignement général sec. 4 Poste 13006 – Enseignement général sec. 5 → Montant de 4,000\$ révisé à 3,707\$.</p> <p>B) Poste 15315 – Formation métier semi-spécialisé (FMS) → Montant de 3,140\$ révisé à 5,932\$ (allocation spécifique).</p> <p>C) Poste 15328 – CPC adaptation scolaire (Pavillon Tournesol) → Montant de 3,287\$ révisé à 3,187\$ (allocation spécifique).</p> <p>2.4.2 Investissements</p> <p>A) Poste 22220 – NTIC → Montant de 10,000\$ révisé à 21,928\$ (allocation spécifique).</p> <p>B) Poste 61040 – Mobilier pour le B-034 → Nouveau montant de 4,974\$.</p> <p>C) Poste 61040 – Mobilier pour le personnel → Nouveau montant de 5,000\$.</p> <p>D) Poste 61040 – Palestre (appareillage) → Nouveau montant de 29,956\$.</p> <p>2.4.3 P.C.P. (Projets à caractère physique)</p> <p>A) Poste 68905 – Bureau de la direction → Montant de 7,000\$ retiré.</p> <p>B) Poste 68905 – Local B-034 → Nouveau montant de 7,000\$.</p> <p>Suite aux explications données, il est proposé par Mme Chantal Fontaine d'adopter la révision budgétaire pour l'année 2013-2014, telle que présentée.</p> <p style="text-align: right;">Adopté à l'unanimité</p>
<p>Évaluation de la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence</p>	<p>3.1 M. Denis Leroux remet, à chaque membre, le document <i>Bilan de l'évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'école Fernand-Lefebvre</i> et nous en fait lecture.</p>



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école secondaire Fernand-Lefebvre

Communication électronique aux parents	<p>3.2 M. Denis Leroux nous explique la situation concernant la façon de communiquer les informations aux parents.</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour les 1126 élèves fréquentant notre école, 286 parents ne sont pas inscrits au portail;• Un communiqué « papier » sera envoyé aux parents afin de les informer que, dorénavant, toutes les communications et les bulletins seront envoyés via le portail et qu'ils devront aviser l'école s'ils veulent recevoir cela autrement que par le portail. <p>Mme Suzanne Frenette suggère d'offrir une formation aux parents sur l'utilisation du portail.</p>
Douches (température de l'eau et rafraîchissement des lieux)	<p>3.3.1 Pour la température de l'eau dans les douches, M. Denis Leroux mentionne que les mitigeurs sont présentement en train de se faire remplacer. Le problème sera donc réglé sous peu.</p> <p>3.3.2 Pour la peinture et la propreté, M. Denis Leroux indique que cela fera partie du prochain plan triennal de la commission scolaire.</p>
Circulation dans le rond point	<p>3.4 Mme Chantal Fontaine exprime une situation problématique de circulation dans le rond point de l'école : il y a des conducteurs de transport adapté, de même que des membres du personnel, qui circulent à l'envers pour sortir.</p> <p>Elle a contacté Mme Andréanne Ménard à la commission scolaire pour lui faire part de cette situation à propos des conducteurs de transport adapté.</p> <p> Il y a un panneau de signalisation, à l'entrée du rond point, qui indique le sens dans lequel il faut circuler.</p> <p>Mais, lorsqu'on sort du stationnement près du terrain de football, il n'y a aucun panneau. M. Denis Leroux mentionne qu'il fera une demande pour installer un panneau de sens unique (noir et blanc) pour diriger les conducteurs dans la bonne direction, lors de la sortie. </p>
Bulletin scolaire	<p>3.5 M. Antoine Busatta indique qu'il serait intéressant de retrouver le numéro de groupe de chaque matière sur le bulletin scolaire. Cela faciliterait la tâche aux enseignants lors de la rencontre parents-enseignants pour retrouver les élèves parmi tous leurs groupes.</p> <p>M. Denis Leroux transmettra cette information aux personnes concernées.</p>
Soirée de rencontre parents-enseignants	<p>3.6 M. Antoine Busatta demande à ce qu'un rappel soit fait, lors de la prochaine soirée de rencontre parents-enseignants, concernant le temps de 10 minutes alloué pour les rencontres</p> <ul style="list-style-type: none">• En informant les parents à leur arrivée, et en l'inscrivant sur une des feuilles qui leur sont remises;• En informant les jeunes qu'ils sont les bienvenus à ces rencontres : le fait d'avoir l'élève et l'enseignant en même temps, ça permet de clarifier certaines choses plus rapidement. <p>Mme Chantal Fontaine mentionne qu'il aurait été intéressant d'avoir l'opinion des enseignants à ce sujet, car ils vivent la situation de l'autre côté. La notion de temps n'est peut-être pas toujours facile à tenir quand ils sont en discussion avec un parent.</p>

